



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ~~MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE~~

(1) Université MONTPELLIER II

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

(arrêté du 16 avril 1974)

VU l'arrêté ministériel du 20 Août 1992 habitant (1) les Universités MONTPELLIER II, MONTPELLIER I

à délivrer le Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées, spécialité : Nutrition et Alimentation dans les Pays en Développement

VU les titres initiaux produits par M ademoiselle BERNABEU Anne

né(e) le 1er Décembre 1968 à TOULOUSE (Haute Garonne)

VU les procès-verbaux du jury constitué au sein de (1) l'Université MONTPELLIER II

attestant que l'intéressé(e) a satisfait dans les formes réglementaires aux épreuves et au stage consignés au verso du présent diplôme.

LE DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

Spécialité : Nutrition et Alimentation dans les Pays en Développement

est conféré à M ademoiselle BERNABEU Anne

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Montpellier, le 8 Février 1995

(2) Le Président,

Yves ESCOUFIER
Yves ESCOUFIER

Signature du titulaire :

Vu, pour le Ministre et par délégation :

LE DOYEN DE L'ACADÉMIE,
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS,
Blanchet
ROSE BLANCHET

(1) Désignation de l'établissement délivrant le diplôme.

(2) Titre de la personne assurant la direction de l'établissement.

N° 34.102

De la liste en date du 22 Février 1993

